

**Troisième Conférence d'examen des États parties à la Convention  
sur les armes à sous-munitions**  
*Vientiane, 14-18 septembre 2026*  
**Point 9(a) – Universalisation**

**DECLARATION DU CAMEROUN**

**Lue par M. MOUNGUI MEDI Lasconi,**  
Conseiller des Affaires Etrangères, Point Focal national de la  
Convention sur les Armes à Sous-munitions au Ministère des  
Relations extérieures.

**Monsieur le Président,**

Le Cameroun remercie la Norvège et le Costa Rica, les Coordonateurs chargés de l'universalisation pour leur rapport et pour les efforts qu'ils continuent de déployer.

Le Cameroun se félicite de l'adhésion du Nigéria, au Sud-Soudan et de Vanuatu à la Convention depuis la dernière conférence d'examen. Mon pays salue également la décision prise ce jour par le Timor Leste de rejoindre la Convention ce jour. Tout en souhaitant une bienvenue à ces pays, le Cameroun émet le vœu de voir le processus d'universalisation de la Convention s'accélérer.

Pour le Cameroun, l'universalisation demeure essentielle à la préservation et au renforcement de la norme humanitaire établie par la Convention.

À cet égard, je souhaiterais partager brièvement quelques enseignements tirés de l'Atelier régional africain sur l'universalisation, coorganisé par le Cameroun et la Présidence lao à Addis-Abeba les 4 et 5 juin 2026.

Les discussions ont confirmé que les progrès vers l'adhésion universelle exigent davantage que des appels généraux. Ils nécessitent une diplomatie ciblée, un engagement entre pairs et des approches adaptées aux réalités régionales.

Les participants ont notamment souligné la contribution potentielle des structures de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales, ainsi que l'intérêt des démarches bilatérales et du rôle que pourraient jouer certains États disposés à agir comme champions régionaux de la Convention.

Un deuxième enseignement est que l'universalisation ne peut être dissociée de la mise en œuvre. Les États qui envisagent d'adhérer à la Convention s'interrogent naturellement sur ce que cette adhésion impliquera concrètement : quelles capacités nationales seront nécessaires, quelle assistance pourra être mobilisée, et de quelle manière la Convention pourra soutenir leurs priorités humanitaires et sécuritaires nationales.

C'est pourquoi le Cameroun estime qu'une coopération et une assistance crédibles peuvent elles-mêmes devenir un instrument d'universalisation.

Troisièmement, l'appropriation régionale est essentielle. Les États africains doivent continuer à jouer un rôle accru dans la promotion du désarmement humanitaire au sein de nos institutions continentales et sous-régionales. Les discussions d'Addis-Abeba ont notamment souligné l'intérêt de mieux articuler, lorsque cela est pertinent, les objectifs de la CCM avec les cadres et initiatives pertinents de l'Union africaine.

Le Cameroun encourage donc la poursuite de l'engagement avec les États africains signataires et les États non parties, à travers le dialogue, la coopération pratique et la diplomatie entre pairs.

L'universalisation doit demeurer persévérante, respectueuse et orientée vers la recherche de solutions.

Je vous remercie, Monsieur le Président./-